



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 janvier 2025

RN57 – Limitation de vitesse pour cause de chaussée dégradée, entre les diffuseurs de Bayon et Vezelise (54)

A compter du 28 janvier 2025, la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est) pour le compte de l'État, instaure une limitation de la vitesse à 90 km/h sur la RN57, dans le sens de circulation Épinal vers Nancy, entre les diffuseurs de Bayon et Vezelise.

Cette mesure est prise afin de sécuriser la circulation sur cette portion.

L'état de la chaussée s'est en effet brutalement dégradé durant le week-end des 25 et 26 janvier 2025. Des premières réparations ont été effectuées mais des interventions plus pérennes doivent être programmées.

La limitation de vitesse restera active jusqu'au moment où la chaussée aura été réparée. La rénovation de la couche de roulement est inscrite au programme de travaux 2025 et pourra être engagée dès obtention des moyens financiers nécessaires.

**Pour une route et un chantier plus sûrs,
la DIR Est remercie les conducteurs de leur patience.
Elle leur recommande la plus grande prudence
en modérant leur vitesse et en respectant la signalisation de chantier.**

Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66